

N.A.B.U.

Nouvelles Assyriologiques Brèves et Utilitaires

1987

N°3 (septembre)

NOTES BRÈVES

61) *lú-zabar — Le CAD S, p. 299a, a fait disparaître le lú-zabar des *Wirtschaftstexte*, n° 117 i 13 de Freydank, en corrigeant en lú-zabar-<dab>. Cette expression idéogrammatique complexe se trouve attestée, cependant, par la fameuse lettre de Meptûm A.16, éditée par G. Dossin dans la RA 64, 1970, p. 104, l. 9. L'éditeur y a rendu le sumérien par «trafiquant de bronze» (*ibid.* p. 105). Il est cependant bien difficile de voir quelle est dès lors la différence entre cette dénomination et celle de «marchands» nommés ailleurs dans le texte.

Il faut en fait lire la l. 8: 29 a[nš]e-há ù 44 lú-meš *tám-ka-ru**. Pour une raison inconnue, on a recourru ici à l'écriture phonétique alors que partout ailleurs, c'est l'idéogramme lú-dam-gàr qui est employé.

[l. 20, lire *e-eb-bi-šu-ú*: le texte note des longues finales, de façon privilégiée; l. 21, lire : *a-na qa-tim** *ša-ni-tim*; sur le côté droit, le scribe a érasé deux lignes, désormais illisibles]

Jean-Marie DURAND (28.06.87)
154 Bd St-Germain, F-75006 PARIS

62) **hakam* — Le sens général de l'expression lú-a-zu *ha-ka-am* a été vu depuis longtemps et dans ARMT XIV, p. 215, M. Birot s'est, à juste titre, rangé à l'avis d'A. Finet, *Médecins...*, p. 132, n.1, d'y voir un terme apparenté au *hâkâm* hébraïque. L'élucidation de la forme philologique reste cependant à faire. Pour M. Birot (*ibid.*), du fait que le scribe «n'applique pas la forme accadienne (qui serait **hakmam*), il traite consciemment le mot comme vocable étranger». Cette explication est peu convaincante car on ne comprend pas comment le scribe mésopotamien aurait pu recourir à une forme hébraïque qui est récente et dont nous imaginons la préhistoire au II^e millénaire comme assez différente. La correction de W. von Soden dans son *AHw*, p. 1558: *ha-ka-am¹-ma¹-am*, est drastique et non corroborée par l'original, collationné.

Le terme n'est plus isolé. On connaît d'après ARMT XXIII, 100, 3-4: NP lú *hu-ku-um*, lú *šu-ú li-il-li-ik* = «C'est cet homme qui doit faire le voyage car il a les informations nécessaires». La forme complète est montrée par A.4308⁺, 14" (*AEM* I, aimablement communiqué par D. Charpin): lú *šu-<ú> ñr-ka ma-di-iš hu-uk-ku-um, aš-šum hu-uk-ku-mu-ti-šu ¹a-tam-rum i-mu-ur-ma...* etc. = «Cet homme, ton serviteur, est parfaitement au courant; Atamrum l'a remarqué, du fait de son information...». Il faut donc postuler pour Mari un verbe *hukkumum*, déjà documenté d'ailleurs par un texte en provenance de Karkémish publié jadis par G. Dossin et qui doit être incessamment republié par B. Lafont qui en fournira une nouvelle interprétation. Parmi les autres attestations de la racine, si bien documentée désormais qu'on ne peut plus parler d'emprunt conscient d'un terme ouest-sémitique, mais bien d'un usage local et banal, on trouve:

a) lú *šu-ú ha-ka-am* (forme permansive). On trouve, en effet, dans *AEM* I/3, 6 [A.370⁺], l. 37: lú *šu-ú ha-ka-am, e-pé-eš é-kál-lim i-le-i* = «Cet homme est tout à fait compétent; il peut administrer [il s'agit d'un *abu bîtim*] un palais». Tel est l'écho des protestations de quelques lignes auparavant: l. 28: *ki-ma la ha-ka-[mu-um] ¹ù¹ lú ša a-na a-wa-tim, la ta-aq-nu ¹i¹-[na é-kál]-lim ù da-tim, i-ir-ba* = «Comment (peut-on dire que c'est) un incompetent et un homme qui ne convient point aux affaires, (qui) est entré au palais et aux Douanes» [cf. *M.A.R.I.* 6].

b) cette expression qui devait être plus ou moins proverbiale: *dumu ši-ip-ri-im ha-ka-mu-um, bi-ri-it lugal-meš sa-li-ma-am, i-ša-ak-ka-an* = «un messager qui s'y entend, instaure la paix entre rois» (A. 4350, acéphale).

Je propose donc que l'on enregistre désormais dans l'usage de Mari, un verbe *hukkumum* «être informé», avec un permansif *hukkum* «il est informé» et un dérivé *hukkumûtum* «information». La forme permansive *ha-ka-am* est certainement à interpréter comme *hakkam* = *hukkum*, avec cet incessant échange a/u que l'on constate à Mari. La forme adjectivale *ha-ka-mu-um* doit, de même, être interprétée *hakkamum* = *hukkumum*, «informé, habile».

Dans ARM XIV, 3, on lira donc simplement *ha-ka-[ma]-am*: tout le passage est noté sur érasure, la surface de la tablette n'est pas lisse entre KA et AM et tel est très vraisemblablement le texte que le scribe voulait du moins écrire.

Jean-Marie DURAND (02.07.87)

63) BM 36761, the Astronomical Diary for 331 B.C. — D.J. Wiseman in his recent publication, *Nebuchadrezzar and Babylon* (Oxford University Press/British Academy, 1985), pp. 117-121, has edited an important astronomical diary which mentions the final defeat of [Darius III] and Alexander the Great's subsequent entrance into Babylon. This text was catalogued more than thirty years ago by A.J. Sachs, *LBAT*, p. xiii no. 196 and identified as referring to the year «—330/29». A considerably improved edition of the text, including an additional fragment not known to Wiseman, will appear in Sachs and Hunger, *Astronomical Diaries and related Texts from Babylonia*, vol. 1 (now in press).

Regrettably, in his publication, Wiseman misunderstands Sach's calendrical notation and hence dates the events mentioned in this diary a year too late, that is to 330 B.C. (the battle of Gaugamela to «the end of September 330 B.C.» and the beginning of the next month to «27 September 330», *Nebuchadrezzar and Babylon*, p. 118). Lest these mistakes creep into the historical literature, it should be firmly asserted that the notation «—330/29» means 331/30 B.C. (confirmed by the lunar eclipse of 20 September in that year [information courtesy of Hermann Hunger]); and so the battle of Gaugamela remains dated to 1 October 331 (i.e., the 24th day of Ulûlu in the fifth year of Darius III), with the following month beginning on 8 October. Alexander's entrance into Babylon ([?]' *a'-lik-sa-an-dar-ri-is* LUGAL ŠÚ ana E.KI T[U], BM 36761 rev. 11') is to be dated to 21 October or shortly thereafter (either as part of or just after the entry for the 14th [Sachs/Hunger] or 15th [Wiseman] day of Tašritu).

John A. BRINKMAN (17.07.87)

The Oriental Institute, The University of Chicago
1155 East 58th Street, CHICAGO IL 60637, USA

64) Textual Evidence for Anomalous Quantities of Iron at Alalakh and Nuzi in the Middle and Late Bronze Ages — In *The coming of the Age of Iron* edited by Theodore A. Wertime and James D. Muhly (New Haven: Yale University Press, 1980), reference is made to two unexpectedly large amounts of iron recorded in texts from Alalakh level VII and from Nuzi: (1) «400 ŠUKUR-weapons (spears?) of iron» (Waldbaum, *ibid.*, p. 75, citing AT 410); (2) «a coat of scale armor for a horse with scales made of iron» (Muhly, *ibid.*, p. 50, referring to HSS 15 145). Both authors note the abnormally large amounts of iron involved, in view of the metal's relative rarity and the small size and number of contemporary iron archaeological finds: (1) Waldbaum: «an impressive number for an utilitarian purpose that cannot be equaled in the excavated material» (*ibid.*, p. 75; cf. p. 76); (2) Muhly: «a curious exception» [i.e., to the general non-utilitarian use of iron in small amounts during the period] (*ibid.*, p. 50).

In fact, the documentary evidence in each of these cases has been misread from secondary sources. In the Alalakh text, the copy by Wiseman (*JCS* 8 [1954] 29: 13) shows only «4 ME GIŠ.IGI.KAK ša 'AN(?)'»; according to the traces as copied, there is no indication of a missing BAR or damage where a BAR might be restored — hence there is no positive support for a reading AN.BAR, «iron», here. Wiseman, *The Alalakh Tablets*, p. 107 mentioned 400 ŠUKUR weapons made of iron; and this reading has been quoted ever since, without reference to the cuneiform copy... The Nuzi passage reads clearly *il-te-nu-tum sa-<ri>-am ANŠE.KUR.RA ša mi-li-šu-n[u] š[a] UD.KA.BAR ù bi-in-na-t[ī]-šu-nu ša UD.KA.BAR-ma*, «one coat of mail for a horse, whose milu is of bronze and whose limbs are also of bronze» (*HSS* 15 145: 7-9). The misreading of «bronze» (written UD.KA.BAR) for «iron» (written AN.BAR) was introduced by CAD B 237b (the correct citation appeared afterwards in CAD M/2 73a); and, even though there are other problems with the passage (the reading of *sa-<ri>-am(?)*, the identification of the object's parts, and the referent for the plural pronominal suffixes -*šunu*), the evidence is unambiguous that the object was made of bronze, not iron.

Thus the textual references to atypically large amounts of iron at Alalakh and Nuzi in the Bronze Age are spurious and should be deleted from the metallurgical literature on the subject.

John A. BRINKMAN (20.07.87)

65) KUD = qa_x — Dans la lettre de Mari A.2808, écrite à Yasmah-Addu par le gouverneur de Yabliya Hammânun, se trouve cité un message de Inûh-libbî parallèle à celui que reproduit Tarim-šakim dans ARM V 33. Voici les deux textes en vis-à-vis (A.2808 à gauche, ARM V 33 à droite):

<p>4 I_i-nu-uh-li-bi-i iš-pu-ra-am</p> <p>6 um-ma-mi iš-nu-ku-um qa_x(TAR)-du-um gi-mi-ir-ti-šu</p> <p>8 i-na ma-an-ki-si-im^{ki} a-na ka-še-e-em</p> <p>10 i-te-bi-ir</p>	<p>4 I_i-nu-uh-li-bi iš-pu-ra-am</p> <p>6 um-ma-mi iš-nu-ku*-um i-na gi-mi-ir-ti-šu</p> <p>8 i-na ma-an-ki-si-im^{ki} a-na ka-ši-im</p> <p>10 i-te-bi-ir</p>
--	--

L'intérêt du parallèle est double. D'une part, il confirme la lecture Išnukkum «l'Ešnunéen», proposée récemment par J.-M. Durand (voir *M.A.R.I.* 5 p. 224-225). D'autre part, il indique qu'une valeur qa_x doit parfois être donnée au signe TAR. J.-M. Durand me signale que cela peut expliquer l'expression sumérienne ŠU.TAR.DU₈ d'ARM XIII 143: 8, qu'il avait proposé de lire ŠU.SÛL'.DU₈ dans *N.A.B.U.* 1987/12; comme il est aisé de le voir, le texte recopié par lui porte bien un signe TAR au lieu du QA attendu. Cependant, le nouvel exemple montre qu'il ne s'agit pas d'une forme aberrante du signe QA mais bien d'une nouvelle valeur du signe TAR.

L'origine de la nouvelle valeur a son point de départ évident dans la valeur KUD de TAR. Postuler une valeur qa_x à partir de qud n'est pas gênant à Mari, où il existe beaucoup d'alternances a/u. On remarquera cependant que, dans les deux exemples ci-dessus, on a besoin d'une valeur qa_x, non qa_d. Or, les deux fois, la valeur qa_x de KUD est suivie d'un signe qui commence par le son /d/. La séquence /qa_x-du:du₈/ doit représenter un phénomène d'écriture analogue à celui de l'écriture dug₄-ga interprétée du₁₁-ga.

L'exemple de ARM XIII 143 fournit, en tout cas, un indice de plus que les scribes lisaient leurs sumérogrammes phonétiquement (voir déjà J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 1 p. 88).

Dominique CHARPIN (23.07.87)

App. 2103, 10 Villa d'Este, F-7013 PARIS

66) Onomastique aulique — Etudiant l'onomastique des fonctionnaires du palais de Mari, J.-M. Durand a proposé que les noms comportant le possessif -šu (v.g. Țâb-eli-mâtišu «il est bon pour son pays») renvoient implicitement à la personne du roi (*M.A.R.I.* 3, 1984, pp. 130-131; on y ajoutera les noms du «barbier» Balassu-rama («sa vie est aimée») et de l'*abarakkum* Mannum-gêrišu («qui est son ennemi?»); également ceux des fonctionnaires Mussu-kîn («son guerrier est solide») [à ajouter aux exemples du CAD M/2 p. 316], Rabussu-lûmur («puissé-je voir sa grandeur»), ou Šumšu-lîter («que sa renommée s'accroisse!»), sans oublier Ušur-awassu («observe sa parole», à comparer avec le plus explicite Ušur-pî-šarrim) [pour ces NP, réf. dans *ARMT* XVI/1]. On peut cependant se demander si ces noms, tels que nous les ont transmis les documents de la pratique, n'étaient pas à l'origine plus développés, incluant le nom du roi régnant au service duquel ces fonctionnaires se trouvaient. Du moins est-ce le témoignage que nous fournit, dans le royaume de Larsa, le nom sumérien nam-sipa-ni-du₁₀ («son pastorat est bon», à rapprocher de Țâbat-šarrussu à Mari): l'individu ainsi nommé dans la tablette HE 104 porte en effet sur son sceau un nom plus complet, à savoir ^dri-im-^dsu'en-nam-sipa-ni-du₁₀. Un nom aussi encombrant était abrégé dans la vie quotidienne.

D'autre part, si les noms recensés par J.-M. Durand ont un sémantisme très marqué (renvoyant aux notions de royauté, ordre, victoire etc.), dans d'autres noms d'apparence plus anodine, le possessif -šu peut également renvoyer à la personne du roi. M. Stol en a fait la démonstration pour les noms du type ND-lamassašu («tel dieu) est son génie protecteur»), où l'on pourrait penser a priori que -šu renvoie au porteur du nom. Il a en effet remarqué que tous les porteurs de noms de ce type étaient des hauts fonctionnaires. En outre, il a repéré un certain Nergal-lamassašu, dont le nom complet est donné par certains textes: Rîm-Sîn-Nergal-lamassašu (*AfO* XXXII, 1985, p. 94). Il semble que cette observation doive être étendue à d'autres noms. Je citerai ici le cas d'Enlil-šadûšu («Enlil est sa montagne, i.e. son refuge, sa protection»; *YOS* XII 328: 4 [Samsuiluna]): ici encore, on pourrait penser que -šu renvoie au porteur du nom, lorsqu'on s'avise du nom d'un fonctionnaire de Larsa, Rîm-Sîn-Enlil-kurgalani (*AbB* 8 14 et *TIM* 1 26, cf. *AfO* XXIX/XXX, 1983/84, p. 104), où la référence au roi est cette fois explicite. On peut encore citer le cas de *ARN* 38: 10'

(daté de Rîm-Sîn 42), où est cité comme témoin *ta-ki-ki* aga-ús ^den-líl-zi-gál-a-ni. ^den-líl-zi-gál-a-ni n'est pas «unklar» et ne doit pas être corrigé en šes(!)-a-ni (ARN p. 126 s.n.): Enlil-zigalani («Enlil est sa vie») est un juge royal dont Takiki est l'escorteur (comparer avec *TSifr* 25: 22 et 34). Le nom de ce fonctionnaire renvoie également à la personne royale.

Faut-il aller plus loin, et poser comme règle que dans l'anthroponymie, tant sumérienne qu'akkadienne, le porteur du nom fait référence à lui-même à la première personne? L'emploi de la troisième personne renverrait alors au «maître» du porteur du nom, roi (cf. ci-dessus) ou divinité (v.g. à Isin, Ṭāb-gamalša renvoie à la déesse Gula, etc.). Cela permettrait de réinterpréter le nom Hamatîl: le vœu «puisse-t-il vivre!» s'appliquerait à la personne du roi, non à son fonctionnaire. Il en va sans doute de même pour Dariš-lîbur «puisse-t-il se manifester éternellement!», si on le rapproche du nom plus explicite Lîbur-rê'î/rê'ini («puisse mon/notre pasteur se manifester!»). Sans doute cette «règle» n'est-elle cependant pas absolue: en témoignent des noms comme Nabi-rê'išu («appelé par son pasteur») ou le nom de femme Nahiš-rê'uša («son pasteur [à elle] est en bonne santé» [à ajouter au *CAD* N/1 p. 133]), où le pronom -šu/-ša renvoie cette fois au porteur du nom. Des noms comme ND-rešu ou ND-tillassu demeurent ambigus.

Dominique CHARPIN (26.07.87)

67) *lîtum* = «corps d'armée» — Le mot *li-TU/TI* a été compris en *ARM* I 36 et en *ARM* IV 22 comme désignant des otages (*liṭū*): cf. *ARMT* XV, 217; *AHW* 558a; *CAD* L 223b. La lettre inédite A.2109⁺ de Yassi-Dagan (= *AEM* II) montre qu'il faut y voir en fait une forme de *lîtum*, désignant concrètement un «corps d'armée». Il y est question d'un contingent de soldats babyloniens, qui a opéré en Ida-Maraş pendant les années ZL 3' et 4', en association avec les Mariotes, et qui a participé à une expédition contre la ville de Šatumma: ll. 55-57 *i-na-an-na li-i-tum ša dumu-eš₄-târ, ¹hi-[is-ni-^dIM] i-ba-aš-ši-AN i-din-^dna-na-a ha-z [i-bi]-ia¹ ù [NP] ša a-na ša-tu-um-ma^{ki} i-ti-qú*. Il faut donc rattacher les occurrences de *li-TU/TI* dans les textes de Mari au mot *lîtum* (cf. *AHW* 557 b; *CAD* L 221 b), pris dans un sens matériel pour signifier une force militaire.

On peut donc proposer la traduction suivante pour *ARM* I, 36: 27-31: «Depuis trois ans ces hommes n'ont plus été recensés. A cette occasion les deux corps d'armée² seront démobilisés³.» et pour *ARM* IV, 22: 20-23: «Puisque tu ne nous fournis pas ces contingents, demain ou après-demain, nous irons là où il faut aller.»

1. Sur la présence de ces généraux babyloniens, cf. J.-M. Durand, «Babyloniens à Mari», *M.A.R.I.* 5, p. 618-620.

2. C'est à dire ceux de [NP] et de Abu-Amim mentionnés aux ll. 13-14.

3. Noter la reprise des ll. 36-37 «Lorsque, pour le cinquième jour, la troupe (*šabum*) de Abdu-Amim aura été démobilisée...».

Francis JOANNES (29.07.87)

9 Rue du Ruissel, F-76000 ROUEN, France

68) *The Marduk Ordeal : further fragments, a join, and a new reconstruction* — This work is one of the longest and probably the most enigmatic of the strictly literary works composed in NA dialect under Sargonid patronage. It was treated in the present writer's dissertation (*Mystical and Mythological Explanatory Works of Assyrian and Babylonian Scholars*, OUP, 1986), where a new fragment was added to the text and the idea put forward that the subject matter should be understood in the light of Babylonian works in which ritual actions are described and then subjected to abstract mythological interpretations. Understanding of it has since then been further advanced. K 20151 and Sm 1564 (Geers B 150) had been recognized respectively by W.G. Lambert and K. Deller as being NA literary in character, and getting the pieces out in the British Museum proved that they form a perfect join and belong to the Marduk Ordeal. Following a suggestion of S. Parpola that the apparent discrepancies in line sequences in the various Marduk Ordeal exemplars or fragments from the Kuyunjik collection are in fact an illusion caused by the abnormally long lines of some tablets, a new reconstruction becomes necessary. This works as follows:

K 6330 + 6359 + 9138	ll. 1'-33' and ll. 51'-55'
K 7979	ll. 5'-18'
BM 134503	ll. 18'-56'
Rm 275	ll. 26'-31' and ll. 51'-55'
Sm 1564 + K 20151	ll. 35'-41'
BM 134504 + Sm 1903	ll. 54'-67'

The significance of this is that it shows that the Marduk Ordeal text — according to present knowledge — existed in two versions only, one at Nineveh and one at Aššur, a fragment of the latter having also been found at Calah. A new edition and translation will appear in the writer's forthcoming 'Court Poetry and Literary Miscellanea' within the series 'State Archives of Assyria' (University of Helsinki).

Alasdair LIVINGSTONE (12.07.87)
Assyriologie, Sandgasse 7, D-6900 HEIDELBERG, RFA

69) *Erra epic*, tablet iv l. 49 — This line, *ina gipiš tamtim rapaštim mê 100 bēru makur bā'iri libiku ina parīsu*, is translated as "Nella distesa del vasto mare — acqua per cento ore doppie — spingano avanti col remo la barca del pescatore" by Cagni (L. Cagni, *L'epopea di Erra*, Rome 1969, p. 111), who remarks on p. 230 that the intention may be to point out "l'inanità di un tentativo di fuga dalla città". Other translations are: "Im Schwall des weiten Meeres mögen sie auf 100 'Seemeilen' das Fischerboot heranbringen mit dem Ruder" (P. Gössmann, *Das Era-Epos*, Würzburg 1955, p. 28); "May they upset the fisherman's barge with the oar(s) in the expanse of the vast sea (with) water (stretching) for a hundred double miles" (*CAD* A/1, p. 9a); "Que, dans la masse de la vaste mer, les eaux, à cent lieues, emportent dans leur violence l'esquif du pêcheur!" (R. Labat, *Les religions du Proche-Orient*, Paris 1970, p. 131).

Since the context (l. 47 — correctly understood by Labat, *op.cit.*, p. 131 — and l. 48) indicates a catastrophic drought, and since *parīsu* is a synonym of *gimuššu*, the punting pole, which can be used for steering as well as propelling (hence, presumably, "rudder" in some translations and "oar" in others), all these translations may have missed the point. Taking the verb, against *CAD*, from *abāku* A, not B (in the meaning 3 C), we may translate "Even on the expanse of the vast sea, with water stretching for a hundred double miles, may they (have to) propel the fishing barge with a punting pole!" — which fits nicely with the wells being dry even at a depth of 60 metres (l. 48) and the quays being crossed on foot (l. 47).

H.L.J. VANSTIPHOUT (22.07.87)
Instituut voor Semitistiek, O. Boteringstraat 43
NL-9712 GD GRONINGEN, Pays-Bas

70) Joins in *enuma eliš* — Borger, *HKL* II pp. 151-152, gives a number of unpublished fragments of *enuma eliš* in the British Museum, mostly identified by Lambert. Two of these fragments can now be joined to fragments published a long time ago. Although they do not add to the text in an important way, they are given here in transliteration with the kind permission of the Trustees of the British Museum.

a) Tablet I, ll. 58 ff.: fragment K 13299 joins Rm 504 (Thompson, *EG* pl. 29, obv.)

1'	[] 'uš - bu ¹ (?)	= 58
2'	[(K 13299)] 'x x ¹ -i - i (?)	= 59
3'	[] - ' - a me-ki- X (?)	= 60
4'	[] -ma ² ú-kin-šu	= 61
5'	[] -šu el-lum	= 62
6'	[] ú-šab-ši-im	= 63
7'	[] 'tu ¹ -ba-ib ²	= 64
8'	[] šit-tum	= 65
9'] 'x x ¹ [] ú-ru	= 66
10'] 'iš ¹ -ta-'ha ¹ [] -'ga ¹ -šú	= 67
11'] 'é-a ú-te - 'di ¹ - iq		= 68
12'] i-na-ra-áš - 'šu ¹		

(Rm 504)

b) Tablet VI, ll. 28 ff.: K 16062+13878+13886 continues the small fragment K 12000b published in *CT* 13, pl. 24 :

1'	[] -'nu ¹ -uš-šú lu-[(K 12000b)] = 26
2'	[] -pu-lu šu [] = 27
3'	[] 'dLUGAL ¹ [] = 28

4'		'kin-gu-ú [(K 16062 ⁺)] = 29
5'		ù ti-amat uš ² -bal ² -[] = 30

6'	ik-mu-šu-ma mah- ¹ riš ¹ []	= 31	
7'	an-nam im-me-du-šu- ¹ ma ¹ []	= 32	
8'	¹ ina ¹ da-me-šú ¹ ¹ ib ¹ -[]	= 33	
9'	¹ i ¹ -mid dul-li DINGIR.DINGIR []	= 34	
10'	¹ iš ¹ -tu a-me-lu-tu []	= 35	
11'	[] ¹ lu ¹ šá DINGIR.DINGIR []	= 36
12'	[] ¹ šu-ú la ¹ na ¹ -[]	= 37
13'	[]- ¹ la ¹ -a-ti šá DINGIR []	= 38
14'	[].UD šar-ru [?] []	= 39
15'	[]- ¹ nun ¹ -na-ki gim-rat []	= 40
16'	[] ¹ ad-di ¹ a-na DINGIR []	= 41
17'	[] ¹ UŠ ¹ ina AN-e []	= 42
18'	[]- ¹ taš ¹ -ni-ma al-ka-kat []	= 43
19'	[]-e ù KI []	= 44
20'	[] ¹ te-re-e- ¹ ti ¹ []	= 45
21'	[]- ¹ na ¹ -ki šá ¹ AN ¹ -[]	= 46

(traces)

H.L.J. VANSTIPHOUT (24.07.87)

71) Notes de lecture sur Charpin D., *Le Clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi* — En préparant une présentation de ce beau livre (Droz, Genève-Paris, 1986) pour une revue destinée au grand public, j'ai noté quelques points de détail, entre autres les suivants:

— p. 295 sq. ll. 14-19. Bien que le texte dans son ensemble soit un hymne à Rim-Sin, il est, me semble-t-il, plus facile de comprendre ce passage comme une incise adressée à Nanna lui-même, à qui se rapporteraient donc les suffixes possessifs -zu et les infixes datif -ra-. Tout en concédant que le sumérien de ces textes est de mauvais aloi et susceptible parfois d'interprétations bien divergentes, je suggérerais la possibilité que le passage a pu être emprunté en bloc à un hymne formulé autrement.

14. Le roi qui, pour faire régner jour et nuit, et même en pleine nuit, une profusion sans limite,
15. passe toute la journée (pour toi) et s'incline constamment devant toi,
16. Pour[?] le roi qui accumule pour toi (une file) d'offrandes, dont la tête est en plein dans l'Abzu,
17. (Le roi qui accumule pour toi [une file] d'offrandes), dont la queue est dans la Grand Cour...
18. pour que l'abondance n'ait de cesse (pour lui ??)
19. Le roi a arrangé pour toi la lanterne (de la porte).

l. 15, en comprenant GA/GUR₁₁ pour GAM/GURUM = *qadâdu* «s'incliner» et en supposant un hendiadys avec le verbe suivant gi(n) «être constant». On évite ainsi de corriger le texte.

ll. 16-18, «pour lui» si on essaie de rendre le suffixe -ra (écrit une seule fois à la fin de la l. 16). Il me semble qu'il y a une anacoluthie, qu'il serait peut-être préférable de rendre par des points de suspension.

l. 19, en comprenant ^{kuš}é-a comme ^{kuš}e₆ (cf. CAD s.vv. *eau*, *kurussu*). Cf. peut-être «il contrôlait le verrou» (Charpin, plus bas p. 317). L'expression «corps de la maison» me semble un peu rude, mais on peut aussi traduire: «a mis en ordre le "corps" de la maison» ou «est allé tout droit pour toi vers le "corps" de la maison». En tout cas on peut éviter de traduire hé-gál, puisque Charpin nous dit lui-même que les deux signes sont érasés. Je préfère penser que le texte veut dire qu'il a bloqué la porte de façon à ce qu'elle reste ouverte et que la file des offrandes ne soit pas interrompue.

— p. 367, ll. 42 sq. L'avant-dernier signe dans UET VI/1, 67, 42, qui n'a pas été corrigé par Charpin, est copié comme bugin (LAGABxA) et non engur (LAGABxHAL); on traduira donc: «afin de ne pas omettre les purs rites *šuluh*, c'est pour cela que le grand seau/baquet remonte de la vaste Mer pure».

— p. 396. Parmi les noms propres, au lieu de é-ge₂₆-e, lire plutôt é-lil-e «la maison à la désolation (...)», plus proche de la copie de Figulla. Au lieu de é-gir₄-mú-tar-ra «temple où le four allumé...», lire plutôt ^{gis}isimu^{sar}-tar-ra «scion séparé (de la souche)». É-sag-gú-gál peut-être «l'Esag est prééminent».

— p. 453, l. 15 u₄ huš an-úr šub; l. 21 u₄ eš¹-bar kin; l. 23 má-gur₈ níg giri₁₇-zal (hymne à Nanna?).

Antoine CAVIGNEAUX (25.06.87)

33 av. Quihou, F-94160 SAINT-MANDE, France

72) Neo-Babylonian «Practical» Lu-Lists — Four short NB lists of professions from 8th century Nippur comparable to those from Sultantepe and Kuyunjik (*MSL* 12, 233-241, NA) have recently been published by Stephen W. Cole, *Journal of Ancient Civilizations* 1 (Changchun, 1986) 127-143. Three entries call for further comment:

a) LÚ.EN.NAM = *be-el pa-ḥaš* (129: 5; 131: 5; 134: 1) for expected **pāḥat(i)* or *pīḥat(i)*: this strange spelling is not unique (p. 135) but occurs also in *ĪR-ka LÚ.pa-ḥaš*¹(!), *ABL* 1074: 1 (letter of the governor of Nippur to the Assyrian king, NB); this reading fits the traces much better than *LÚ.pa-ḥa*¹(?), tentatively proposed by the present writer, *ZA* 74, 236.

b) LÚ.IGI.DU = *ma-as-pan* (130: 18; 131: 18; 134: 6): Cole's derivation from **massū pāni* (p. 138) is too far-fetched. IGI.DU is in all likelihood an inverted spelling for GUB.IGI (e.g. *LÚ.GUB.IGI = LÚ.ma-za-az pa-ni*, *MSL* 12, 239 iii 29-30, NA); *ma-az-pan* should, therefore, be considered an abbreviation of *manzaz/mazzaz pāni*.

c) LÚ.EN.GIŠ.GIGIR = *bi-ir-kab-tū*¹/*-tu* (130: 12; 131: 12) is, in Cole's opinion, «a contracted form of *bēl narkabti*» (p. 136). Though plausible as a literal translation of the logogram this contraction is difficult to explain phonetically. An interpretation as **bir kabti*, «son (*bir* allophone of Aramaic *bar*) of a nobleman, member of the nobility», should, therefore, be seriously considered. To own a chariot or to be No.1 on it certainly was a class privilege from Mittanni/Kassite times onward. The sequence LÚ.A.SIG / LÚ.A.SIG₅ ¹¹LÚ.GIŠ.GIGIR / LÚ.EN.GIŠ.GIGIR (*MSL* 12, 239-240 v 10-11, NA) implies that these four terms are, if not homonymous, then at least closely interrelated. In the Babylonian Theodicy *ma-ar kab-ti ū šá-ri-i* (*BWL* 80: 186, SB) denotes one who belongs to the nobility and/or the affluent society.

The crux LÚ.ĀR.ĀR = *En-i-ni* (134: 19, see comment on p. 140-141) could be plausibly explained, as A. Livingstone observed (oral communication), by assuming that the scribe confused the signs EN and NE: **tè-i-ni* would be the exact equivalent of LÚ.ĀR.ĀR.

Karlheinz DELLER (15.07.87)

Assyriologie, Sandgasse 5/7, D-6900 HEIDELBERG, RFA

73) *rēš warhim* — A. Finet a depuis longtemps attiré l'attention sur l'expression «*rēš warhim*» pour montrer que, dans la plupart des cas sûrs, il fallait la traduire par «à la fin du mois» et non par «au début du mois», comme on était spontanément tenté de le faire. Cette explication vaut dans l'ensemble des nouveaux et nombreux exemples de cette expression, telle qu'elle se présente dans *AEM I = ARMT XXVI*, par exemple. Je voudrais montrer, cependant, que la situation est plus complexe et qu'il n'y a pas qu'une seule façon de traduire.

A. Finet n'avait pour lui que des présomptions très favorables, pas de preuve définitive. A.1213, par contre, conforte considérablement son opinion. Il y est dit: «A la "tête du mois" de Mana, il s'approchera d'Ekallatum, et le 15 du mois d'Ayârum, au soir, il recevra la taxe-*igisûm*» (ll. 4: *a-na re-eš iti ma-na, a-na é-kál-la-tim*^{ki}, *i-te₄-he-em* iti *a-ia-r[i-i]m*, *u₄* 15-kam *ba-zal i-gi-sa-am*, ¹*i¹-ma-ha-ar*). Il me paraît évident qu'une traduction «au début du mois de Mana» n'est pas bonne car, maintenant que nous savons que les deux mois se suivent immédiatement [*M.A.R.I.* 4, p. 246], il y aurait un délai d'un mois et demi pour la perception de la taxe.

Dans A.4531-bis, lettre du roi de Mari à Asqudum, il est dit: «Au moment de la lettre de toi que tu m'as envoyée, le mois de Kinûnum se terminait; l'armée quittera ses quartiers à "la tête du mois de Dagan" et remontera le fleuve pour te rencontrer» (ll. 3 sqq: *ki-ma na-aš-pa-ar-ti-ka ša [a-a]š-[p]u-[r]a-am*, iti *ki-nu-nim ig-ga-am-mar-ma i-na r[e-eš] it[i] ^dda-ga[n]*, *ša-bu-um uš-še-e-em-ma a-n[a] pa-n[i-k]a, um-ta-ah-ha-[r]a-am*). Il est évident, puisque, là encore les deux mois se suivent, que la «tête du mois» signifie la «fin du mois», sinon, il n'y aurait pas le temps matériel pour la marche militaire que décrit le roi.

Dans A.3027, il est dit: ll. 6 sq. : «Précédemment, j'ai fait prendre les présages du mois jusqu'au 15: mes présages étaient bons. Maintenant, je les ai fait prendre depuis le [15], jusqu'à la "tête du mois"» (*i-na pa-ni-tim te-re-tim ša*, iti 1-kam *a-di u₄* 15-kam *ú-še-pí-i[š]*, *te-re-tu-ia ša-al-m[a]*, *i-na-an-na te-re-tim ša iš-tu u₄* [15-kam], *a-di re-eš* iti 1-kam *ú-še-pí-iš-ma, te-re-tu-ia [š]a-al-ma*). Cette prise oraculaire pour le mois «en deux fois» est bien connue à Mari. Cf. *AEM I/1*.

Cependant, trois exemples décisifs vont à l'encontre de ce consensus. Les deux premiers proviennent de textes administratifs. On a déjà signalé dans *M.A.R.I.* 3, p. 263, qu'*ARMT XXII*, 203, iv 8-13 ne peut se comprendre que comme «ventilation des sorties de bronze de service de Mukannišum, de neuf mois, depuis la «tête» du mois d'Urahhum (i), jusqu'à la fin du mois de Liliyatum (ix)».

Un deuxième exemple convergent se trouve dans *ARMT XXIV*, 50 où on lira: «Grand total (šunigin+nigin*) 86 agneaux [Le chiffre «126» de la transcription d'*ARMT XXIV* vient de ce que la fin de šunigin+nigin a été considérée par Ph. Talon comme le début du chiffre]: reçus effectués par Šamaš-ša-takālim, pour une période de 2 mois et 8 jours, depuis la «tête» du mois d'Abum (v), où ils stabulaient à Saggarratum, jusqu'au 8 d'IGI-KUR (vi)». On lira, en effet, en effet, sans ambiguïté sur la tablette, la l. 20: *a-di [iti ig]i**

[ku]r* [u₄] 8-kam. Le mois de *kinûnum* est totalement exclu, comme d'ailleurs l'exacte autographe de Ph. Talon permet de le constater. Cela n'était pas resté inaperçu de J. Sasson qui signalait la possibilité de la présence du mois d'IGI-KUR à cet endroit dans sa recension d'ARM XXIV, *BiOr* XLIII, 1986, p. 144.

Le simple compte arithmétique des mois montre qu'ici *rêšum* a le sens de «début», non de «fin».

Le troisième, encore plus net, se trouve dans *AEM* I/1 (A.2448): Le sacrifice-*buhratum* sera offert le 20 (l. 11: *u₄-um u₄* 20-kam), de même pour la «tête du mois», le 1^{er} (l. 14: *qa-tam-ma a-na re-eš* iti, *u₄-um u₄* 1-kam), et en troisième lieu, le (l. 15: *ù ša-al-ši-i[š]*, *u₄-um u₄* x-[kam]). On voit donc que le *rêš warhim* comporte le 1^{er} jour du mois suivant. C'est là l'explication, très vraisemblablement, de cette expression bizarre où «tête» signifiait «fin» et non «début». A. Finet a empiriquement raison: le *rêš warhim* du mois de Mana est bien la fin de ce mois, parce qu'en réalité lui est adjoint dans le comput le 1^{er} du mois d'Ayârum.

On comprend dès lors, toutes les annotations en *ba-zal-ma*, dans la nomenclature des textes administratifs. Plutôt que «au soir», il faut les comprendre comme «avant que ne commence le jour suivant». La division du temps s'opérait donc vraisemblablement au début de la nuit et non au commencement du jour, ce qui est assez compréhensible lorsque l'on songe que, dès la chaleur du jour venue, les activités s'arrêtent aussi sûrement que lorsque le froid de la pleine nuit s'installe.

Jean-Marie DURAND (01.09.87)

74) **Two notes à propos de *the Poor Man of Nippur*** — (Most recent edition and translation : C. Saporetti, *La storia del siciliano Peppe e del poveruomo babilonese*, Palermo, 1985; cf. J.S. Cooper in *JCS* 27, 1975, pp. 163-174, and E. Leichty in *Festschrift Finkelstein*, 1977, pp. 145-146).

l. 41: following Saporetti, the previous reading *ur-ša'-šú* (*AHW*, p. 1434a, *uršu* II, «Verlangen») should be corrected to *ur-ta'-šú* (*AHW*, p. 1498b, *wu''urtum*, *ûrtu*, «Auftrag, Befehl»). The only other evidence given by *AHW* for *uršu* II is a reference back to its p. 711a, *nagbu* 2) a), the *na-ga-ab úr-ši-im* of *CH* iv 10. This is better understood as being parallel to such expressions as *nagab nēmeqim*, «totality of wisdom», and to be derived from the same root as *eršu*, «wise» (*AHW*, p. 246a). This means that there is no evidence for *uršu* II, «Verlangen» (derived from *erēšu* II, «verlangen, fordern, erbitten, wünschen», *AHW* p. 239a); the meaning is in any case supplied by *erīštu*.

l. 97: Whatever the verb, hitherto unrestored, it is certain from the context that the subject must be birds escaping from a container. The following restoration is proposed: *ip-te-ma KÁ qup-pi šú'-a'-tú is-ḥ[u-ru MUŠEN^{mej}š] ana 'šá'-ma-me*, «He opened the door of that container, and the birds wheeled into the sky». *ḥ[u* fits the traces on the copy (*STT* 38, obv. ii l. 97), a short horizontal followed by a partly preserved vertical; for *saḥāru* (and *našḥuru*) said of the flight of birds, see *CAD* S, pp. 45a and 52b.

Alasdair LIVINGSTONE (27.07.87)

75) **La mise à jour des listes nominatives** — Dans la grande liste nominative de Mari A.3562, datée du règne de Sumu-Yamam, «à la fin des totaux partiels, les signes SAG.İR sont suivis le plus souvent du signe BAD, qui paraît devoir exprimer le genre de travail auquel seront soumis les esclaves. Eu égard aux allusions faites aux vergers et aux champs, il y a lieu de se demander si le signe BAD ne désigne pas des travailleurs qui «houent» la terre, qui la travaillent en l'ouvrant; cf. BAD = *pitû*, «ouvrir», «creuser» la terre (G. Dossin, *RA* 65, 1971, p. 38). Il me semble qu'une autre interprétation de BAD s'impose, qui prend en compte la structure d'ensemble du texte. Celui-ci constitue une «affectation» (*piqittum*) de travailleurs. Cette opération administrative a eu lieu dans le «verger du roi» (^gkiri₆ lugal xiii: 61) sous la responsabilité d'Išar-Lim. L'essentiel du texte (jusqu'à la fin de la colonne xi), est composé de deux types de sous-listes:

a) une série de *x* noms propres, de NP₁ à NP_x, suivis par le total: *x sag-ir-meš pí-qí-ti* NP_x. Comme l'avait bien vu G. Dossin, le responsable, dernier énuméré dans la liste, est lui-même comptabilisé comme esclave. Tel est le cas e.g. du premier paragraphe du texte (i: 1-17).

b) une série de *x* noms propres, de NP₁ à NP_x, suivis par le total: *x sag-ir-meš* BAD. S'ajoutent ensuite un ou plusieurs autres noms propres, suivis selon les cas par *nì-šu* Ilak-pilah, Zimriyân, Hašbum ou Zâkirum; arrive alors le total général et enfin *pí-qí-ti* NP_x. Tel est le cas e.g. du paragraphe situé en iii: 1-27. Il faut comprendre que le premier total correspond à la précédente affectation, qui est modifiée par l'adjonction de un ou plusieurs esclaves antérieurement affectés à d'autres équipes. L'ensemble forme la nouvelle affectation. On notera qu'en vii/ 64 il faut lire 28 sag-ir BAD* (coll. J.-M. Durand); en revanche, en v: 65, il ne faut pas restituer BAD dans la cassure, puisque le récapitulatif est de type a. Cette interprétation est confirmée par le récapitulatif qu'on trouve en xi: 66-73: «total: 833 esclaves, travailleurs agricoles: telle est leur affectation. Parmi eux, 9 esclaves (proviennent) du service de Ṭâb-eli-mâtim [= équipes de Ilak-pilah, Hašbum et Zâkirum] et 29 esclaves (proviennent) du service de Zimriân».

BAD est donc ici à comprendre comme *sun* = *labīrum*, et n'a rien à faire avec le travail qui sera demandé à ces esclaves. Ceux-ci n'en sont pas moins des travailleurs agricoles (*alikūt eqlim*, xi: 67-68). L'interprétation ici proposée trouve confirmation dans l'inédit T.358 (inventaire de troupeaux d'ovins), où l'opposition entre «ancienne affectation» (*piqittum sun*) et «nouvelle affectation» (*piqittum gibil*) est faite explicitement.

Dominique CHARPIN (04.08.87)

76) L'épée offerte au dieu Nergal de Hubšalum — Dans sa contribution aux *Mélanges Landsberger* («A Votive Sword with Old Assyrian Inscription», *AS* 16, 1965, pp. 197-198 et pl. XIII-XV), H.G. Güterbock a publié une splendide épée comportant la dédicace suivante: *a-na be-lim ša hu-ub-ša-lim be-lí-šu lu-lu-a-num dumu a-zi-zi-im a-na ba-lá-ṭi-šu ú ba-lá-aṭ ma-ri-šu gír ša 12 ma-na ú-še-ri-ib* «au seigneur de Hubšalum, son seigneur, Lulu'anum fils de Azizum a voué pour sa vie et la vie de ses fils une épée de 12 mines». On peut à ce sujet faire plusieurs observations:

1) Rien ne légitime vraiment le caractère «paléo-assyrien» de l'inscription: le syllabaire pourrait aussi bien être du «Šakkanakku» évolué (à cause de la valeur *ša*, non *ša_{1g}*). On notera en outre la graphie particulière du signe *ub*, qui avait tant gêné Güterbock: J.-M. Durand a montré, à propos du dieu Yakrub-El, que le signe *ub* a, dans la graphie «Šakkanakku», une forme proche de *ta* (voir *RA* 74, 1980, p. 175 ad l. 19 et depuis ma remarque à propos de *AbB* 8 29: 16 dans *AfO* 29/30, 1983/84 p. 108a). La qualification de l'inscription comme paléo-assyrienne vient surtout du fait que l'objet est réputé provenir de Diyarbekir. Il apparaît cependant, d'après la correspondance de Yasim-El, que la ville de Hubšalum était située au sud du Djebel Sindjar, dans les environs d'Andarig (voir à ce sujet la contribution de F. Joannès dans le prochain volume des *ARM, Archives épistolaires de Mari* (= *AEM*) I/2 [à paraître]).

2) Il existe une tablette de Mari qui mentionne également la dédicace d'une épée à Nergal de Hubšalum: c'est la fameuse lettre de l'*âpilum* de Šamaš A.4260, signalée par G. Dossin dans *La divination en Mésopotamie ancienne.*, Paris 1966, p. 85 (où Nergal de Nišalim doit être corrigé en Nergal de Hubšalim [i.e. Hubšalum] selon *ARMT* XVI/1 p. 16). Je dois à J.-M. Durand, qui publie ce texte dans *AEM* I/1, de pouvoir en communiquer par avance cet extrait: (28) *ma-al ta-ak-ru-bu* (29) *ù nam-ša-ra-am zabar gal* (30) *e-pí-iš-ma a-na dnè-eri₁₁-gal* (31) [I]ugal *hu-ub-ša-lim^{ki} li-ib-lu* «tout ce que tu lui avais promis, ainsi qu'une grande épée de bronze, fais-le et qu'on l'apporte à Nergal, seigneur de Hubšalum». La comparaison de ce texte avec la dédicace de l'épée publiée dans *AS* 16 montre qu'il n'est pas question dans cette dernière d'un dieu *Bêlum*: il faut comprendre «au seigneur de Hubšalum», i.e. Nergal. En outre, la lettre A.4260 offre un exemple de plus où le sumérogramme LUGAL doit manifestement être lu *bêlum*, et non *šarrum* (voir J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 4 p. 163).

3) Si l'on poursuit la comparaison entre l'inscription de l'épée et la tablette A.4260, on remarquera que la première désigne l'objet voué par le sumérogramme *gír*, alors que la tablette utilise le mot *namšarum*. On sait que la lecture du sumérogramme GÍR est incertaine, puisqu'on ignore comment choisir entre *namšarum* et *patrum* (cf. *CAD* N/1 p. 246b). Du moins dans le cas présent est-il clair que le *gír* de la dédicace de l'épée est à comprendre comme *namšarum*; on notera en outre que A.4260: 29 offre *namšaram zabar gal*, ce qui montre que dans GÍR GAL, GAL ne doit pas être obligatoirement considéré comme appartenant au sumérogramme.

Dominique CHARPIN (08.08.87)

77) Le bétyle au pays de Sumer — Dans sa contribution aux *Mélanges M. Birot*, J.-M. Durand a attiré l'attention sur le terme de *sikkannum* désignant le «bétyle» dans des textes de Mari paléo-babyloniens (*Miscellanea Babylonica*, pp. 79-84). Peu après, D. Arnaud publiait des textes de Meskéné attestant le culte rendu aux bétyles à Emar dans la seconde moitié du II^e millénaire (en particulier le «rituel de la fête-zukru» [*Emar* VI/3 n°373], dont il avait déjà signalé l'existence auparavant). Il n'est pas impossible de retrouver la trace de ce terme dans un nom propre de Kutalla, qui m'avait fort embarrassé lorsque je ré-éditais ce corpus. Il s'agit du nom du juge Warad-Sikkanni, qu'on trouve en TSifr 25: 22 (*ir-sí-ka-ni*) et 34 (*wa-ra-ad-sí-ka-ni*). Si l'on ne possède actuellement pas d'attestation archéologique ou textuelle d'un culte rendu aux bétyles dans les pays riverains de l'Euphrate au sud de Mari, il n'est pas impossible que ce nom renvoie au «bétyle» divinisé. Le phénomène serait peut-être analogue à celui qui a donné naissance au dieu «pierre» (Abnum), dont le symbole apparaît en TSifr 58: 24 // 58a: 23 *šsttukul ša (d)ab-nu-um*. On sait, en effet, que les textes de Mari emploient couramment le terme *abnum* au lieu de *sikkannum* pour désigner le bétyle.

Dominique CHARPIN (08.08.87)

78) **Le dieu Abnu à Mari ?** — On sait qu'à Mari, le Bétyle peut être désigné par le terme spécifique de *sikkannum* ou générique de *abnum* «pierre». Or un Dieu-Pierre est attesté, selon O. Rouault, dans *ARMT XVI/1*, p. 257, par les trois NP: Iba'el-Abnu, Tatûr-Abnu et Tutâr-Abnu. Dans l'ouvrage de H.B. Huffmon, *APN* p. 155, le terme est si peu compris qu'il est rapproché de Habni-. Dans *AS 21*, p. 13, I. Gelb a posé un terme 'abnu «pierre» attesté par les NP *Ta'tiq-Abn-u (p. 644) et *Tawtur-'Abn-u (p. 645), où la forme verbale est féminine, et Iba'el-Abnu, où elle est masculine.

— La graphie *ta-ti-qa-ab-nu* de *RÉS 1938*, p. 128 que cite Gelb est, en fait, une «syllabation artificielle» à partir de la transcription «tatiqabnu» de Ch.-Fr. Jean. Une lecture *ta-tûr-ab-nu* est proposée par M. Birot, *ARMT XVI/1*, p. 203, à la place de ce «tatiqabnu». Cette correction doit être considérée comme définitivement assurée par la collation de la tablette «n°151» de Jean [référence manquant dans *ARMTXVII* et *ARMT XVI/1*], devenue depuis A.2821. Jean avait confondu les signes DUR («tûr») et GÛ («tiq») qui sont à Mari assez proches l'un de l'autre. La graphie *ta-tûr-ab-nu* est la plus courante pour ce NP (plusieurs exemples). On trouve, désormais, la graphie *ta-tu-ur-ab-nu* dans M.6323 v.

— Pour *tu-tar-ab-nu*, plusieurs attestations existent désormais: outre M.14741, on trouve dans A.4528, *tu-tar-ab-nu-û*.

M. Birot a très bien vu que les deux NP étaient identiques et ne font qu'illustrer des flottements vocaliques a/u très courants à Mari. Ces deux NP posent cependant un problème: comme ce sont des noms d'hommes, on ne peut interpréter Tatûr-Abnu sur le modèle de Tatûr-Nawûm, nom de femme entraînant *automatiquement* la forme féminine du verbe [Cf. *M.A.R.I.* 3, p.129]. Tutâr-Nawûm serait, d'autre part, inexplicable, *tutâr* n'étant pas une simple variante phonétique: elle possède le *sens nouveau* de «faire revenir» face à «revenir» et un *aspect inusité* dans un NP (inaccompli!) face à l'accompli usuel de *tatûr*. La solution peut être apportée par le troisième NP qui est désormais à rayer de nos listes.

La forme verbale *i-ba-el* a été enregistrée comme *unclear* par Huffmon, *APN*, p. 155, sub 'BL (*YBL) = «apporter» avec renvoi à Gelb, «Lingua, 3.3.7.2.1». Dans *AS 21*, p. 589, le NP est analysé *ji-ba'el-* d'une racine B'7L (cf. p. 16a). L'analyse d'A. Finet dans *ALM* p. 4, §4b était apparemment la même (graphie rompue notant «la présence d'une laryngale entre deux voyelles»). On lira, cependant, après collation, dans *ARM III*, 46, ll. 12 sqq:

1^aia-ta-rum, dumu te*-el-a-ab-nu, ù 2 lû-meš ha-nu*-û**.

Ce Yatarum est bien connu: sur l'empreinte du sceau porté par M.11351 [Transcription D. Charpin], on voit qu'un *til-a-ab-n[u]* est, en effet, le père de Yatarum. Plusieurs orthographes sont attestées pour ce NP très courant: *til-ab-nu* (M.12528a ii), *ti-il-a-ab-nu* (M.6822: dumu šu-i; M.7331 iii 19), *te-el-a-ab-nu* (7855 f ii). Or ce NP ne peut s'interpréter que comme un gentilice: «L'homme de Till-Abnim». Ce dernier est déjà connu par *ARMT XVI/1*, p. 35 [dans *AHW*, p. 1359b, interprété curieusement comme Till-Lapnim = le Tell du Pauvre?]; cf. cependant la ville OB de Haute-Djéziré appelée «Colline» = Tillâ, ou encore, le «Tell-aux-Nigelles», Tilla-zîbim]. Plusieurs graphies existent pour cette ville importante: *til-la-ab-na^{ki}* en est, désormais, la plus courante, mais on note dans M.12718: [te]-el-na₄. On postulera donc un NP Till-Abnû, la gémignée de *tillum* étant bien notée par *ARM I*, 10, 5: *ti-il-la-ab-nim^{ki}*. Toute la question est de savoir s'il s'agit de la grande Till-Abnâ, pillée par Zimri-Lim à la fin de son règne (cf. *PCH II/2* [= *Problèmes concernant les Hurrites*, II/2, à paraître]), ou plus simplement d'un lieu-dit banal: «L'homme du Tell-aux-pierres». Même formation toponymique, vraisemblablement, dans Till-agurrî/êti = «Le Tell-aux-briques-cuites» (^{uru}*til-la/li-a-gur-ri*) des environs d'Uruk. Cf. *RGTC* 8, p. 308.

La graphie d'*abnum* avec une longue dans le NP *tu-tar-ab-nu-û* cité ci-dessus, incite vivement à voir des nizbés aussi dans *ta-tûr-ab-nu* et *tu-tar-ab-nu(-û)*. On notera, en effet, dans *M.A.R.I.* 5, p. 231, l'établissement d'une ville de Tutarrum ainsi que de son ethnique *tu-tar-yu*. Tutarrum, d'ailleurs se décline, puisqu'on le trouve à l'accusatif *tu-ta-ar-ra-am*. Il doit s'agir, en fait, d'une réalité géographique comparable à *tillum* et susceptible d'entrer dans la composition des toponymes. Jusqu'à preuve du contraire, on considèrera *tutarrum* et *taturrum* comme des variantes de *titurum* qui signifie le «pont». Cette dernière réalité est loin d'être inconnue dans l'alvéole même de Mari [inédits]. Pour une occurrence méconnue dans un texte déjà publié, cf. *ARM II* 22, 9 [collationné, *M.A.R.I.* 5, p. 66]. Pour l'emploi de *titurum* dans des toponymes, cf. «^{uru}*ti-tur-ru* (šá¹⁶u₄-sakar-še-ga)» dans la région de Nippur (*RGTC* 8, p. 313); en ce qui concerne l'onomastique OB, on se reportera à *ir-ti-tu-ri-im* (*YOS* 5, 94, 19 et 8, 156, 22). Plusieurs des occurrences rangées sous les différents termes «*ta(t)ur(x)rum*» voire «*tuttur(x)um*» du *AHW* p. 1340b sont peut-être à ranger ici.

Taturr-abnû et Tutarr-abnû signifient donc, chacun, «L'homme du Pont-en-pierre», avec des variantes orthographiques analogues à celles de «Dupont» et «Dupond» de Tintin.

Jean-Marie DURAND (19.08.87)

79) **šinnum* = lance — Ce sens a été proposé par G. Dossin pour *ARM I*, 29, l. 15, et maintenu avec doute dans *ARMT XV*. Le mot n'apparaît plus qu'avec la qualification de «unklar» dans *AHW* p. 1243b. On

lira l. 14-15: *ù i-na 20-ma sag-ir-meš ša* tu*-wa*-ša*-ru, giš-IGI.<KAK> lú*-kúr* i-id*-da-an-ni-in* = «Et pour seulement (-ma) 20 esclaves que tu libèreras, les forces de l'ennemi (en) seront-elles renforcées?». *giš-šukur* qualifié ou non de *zabar* a le sens très courant de «force militaire» ou de «service militaire», selon les cas, dans les textes de Mari (cf. les exemples regroupés dans *AEM I/3*, dossier de l'affaire d'Alahtum).

Jean-Marie DURAND (13.09.87)

80) «*rašûm III*» — Ce verbe a été reconnu avec une vocalisation en (u) dans *ARM I*, 29, l. 16, quoique son sens soit «*unklar*». La lecture matérielle est sûre. Le sens des propos de Samsî-Addu à son fils est très clair:

«Il ne doit pas prendre à son service les citoyens du Zalmaqum qu'on lui a procurés comme informateurs (ll. 5-7). Après les avoir vêtus, il doit les renvoyer (ll. 9-10). Cela ne coûtera que 1/3* (l. 12) de mine d'argent, [ce qui met l'habit à 1 sicle]. L'aide qu'ils fourniront à l'ennemi est négligeable [cf. NABU 87/79]. *ana annîtim lâ taraššu*. "Il a pu se produire que tu en aies pris quelques uns [idiotisme bien connu: *ša* + RACINE-inf. + RACINE-fléchie]; désormais, tous ceux que tu as pris à ton service renvoie-les" (ll. 17-18). Dès qu'on les enverrait là où est Samsî-Addu, le Pays se révolterait (19-fin)».

Dans ce contexte, *ana annîtim lâ taraššu* ne peut signifier que = «Ne dis pas oui à l'affaire». Ce sens se transporte très bien dans A.2135, 15 [*AEM I/1*] où l'expéditeur demande au roi d'intervenir auprès des devins pour qu'ils fassent leur travail. Il conclue: [*a-n*]a *an-ni-tim be-lí li-ir-še₂₀-en-ni* = «Que mon Seigneur me fasse cette grâce». Dans cette forme verbale, aucun emploi de *rašûm* «avoir» ne donne un bon sens. Si l'on pose un nouveau verbe *rašûm*, comme cela semble nécessaire, en faire un verbe en (u) n'est pas une bonne solution car **liršu-am-ni* ne devrait pas donner *liršênni* à Mari. On doit donc comprendre que *la ta-ra-aš-šu* représente un «subjonctif d'insistance», le verbe étant en fait en (i). Cf. *ARM V* 47, 22 = *itti šarrim la in-nam-ru* (collationné) = «(On doit emmener cet homme chez mon Seigneur): il ne faut pas qu'il se rencontre avec le roi (et qu'il me calomnie)». Voir en général, A. Finet *ALM*, p. 262.

On devrait donc supposer un verbe *rašûm* «se laisser convaincre», «se laisser fléchir». Le même verbe est sans doute celui des NP en *Yarši-*, interprétés comme venant de *RTW/Y* «éprouver de la pitié». Cf. H.B. Huffmon, *APN* p. 265 (RŠ'). Le m. à m. serait donc = a) «Tu ne dois pas te laisser fléchir» (*ARM I*, 29 + subj. d'insistance); b) «Mon Seigneur doit avoir pitié de moi» (A.2135, *AEM I/1+* optatif).

Jean-Marie DURAND (13.09.87)

81) *madinâtum* — Dans le texte de Mari A.3082, l'une des lettres de Buqâqum qui seront publiées dans *ARM XXVI* (= *AEM I/2*), se trouve le passage suivant (ll. 3-5): *lú-meš su-tu-ú, i-na ma-di-na-tim iš-hi-ťú-ú, an-ha-ri-ir-ma udu-há ú-ť[e-ra-am]*, soit «les Sutéens ont fait une razzia dans les "qadâ", je suis allé à la rescousse et j'ai ramené les moutons». *Ma-di-na-tim* (lecture vérifiée par d'autres membres de l'équipe de Mari) doit sans doute être rapproché de l'ouest-sémitique MDYNH/MDYNT' signifiant «province» en araméen d'Empire, et plus tard «ville». Je n'en connais pas d'autre attestation en akkadien mais le sens me paraît s'imposer. Si le mot est bien au pluriel, «villages» est préférable à «province», bien que le terme doive en fait désigner une petite circonscription judiciaire: à Mari, ce terme ne peut signifier que «territoire relevant d'un juge» comme celui de *namlakâtum* désigne le «territoire relevant d'un roi», donc le royaume (noter d'ailleurs que *šahâtum* se construit habituellement directement et non avec *ina*). On pense au *qadâ'* (pl. *aqdiya*, d'où l'espagnol *alcaldías*), «le district ressortissant de la compétence d'un *qâdi*» (J. Schacht, *Introduction au droit musulman*, Paris 1983, p. 79). Dans la mesure où Buqâqum commence sa lettre en précisant que le district va bien, on peut penser que ces *madinâtum* raziés par les Sutéens se trouvaient dans une partie de la steppe placée sous le contrôle de Mari mais ne faisant pas partie d'un district. Cela expliquerait pourquoi le terme n'est pas autrement attesté dans le vocabulaire administratif de Mari

Sylvie LACKENBACHER (23.08.87)

303 rue du Faubourg-Saint-Antoine, F-75011 PARIS

82) *murrurum* — La même lettre de Buqâqum dit un peu plus loin: *i-na-an-na řup-pí be-lí-ia, li-ik-šu-da-am-ma, iš-te-et i ne-pu-uš, ř.IR-ni₅ i nu-ma-ri-ir* (A.3082, ll. 22-25). Aucun des sens de *murrurum* proposés par les dictionnaires ne convient ici (sauf, peut-être, celui qui dériverait de *kakkê ... marâru*, «to prevail», cf. *CAD M/1*, p. 268). Il faut probablement accepter un sens «renforcer, fortifier», d'après une racine connue en arabe et déjà attestée en ougaritique (voir Gordon, *Ugaritic Textbook*, n° 1556, et plus récemment Pardee, *UF* 10, 249-288). Ce même sens paraît avoir existé à Emar (voir Arnaud, *Emar VI/3* n° 253, 6 et sa note p. 250). D'autre part, J.-M. Durand a montré que «à l'époque de Yahdun-Lim mais encore,

occasionnellement, sous Zimri-Lim, IGI.KAK est écrit ŠI.IR, IR n'étant que le *gunû* de DÛ» (*M.A.R.I.* 5, p. 185) et que *šukurrum*, ²³IGI.KAK, «lance», soit semble-t-il l'arme par excellence, peut avoir le sens de «force militaire» (cf. *N.A.B.U.* 87/79). Je propose donc de traduire: «A présent, qu'une tablette de mon seigneur me parvienne (afin) que nous nous unissions pour rendre nos forces plus solides».

Sylvie LACKENBACHER (23.08.87)

83) *ARM X 97* — In this letter from one of Zimri-Lim's concubines, she asks that her «mother» not be included in a list of those to be given as gift. (Similarly, X 105, from Tispatum, a harem woman.) Akhassunu quotes her «mother's» plea before stating her own request (28-31), *šumma bēli ummī ušēlim tuppam mehir bēli lišābilamma u libbī linūh*, which Dossin renders, «Si mon seigneur fait monter ma mère, que mon seigneur (me) fasse porter une tablette en réponse (pour) que mon cœur s'apaise.» Dossin adds in a note (*ARMT X*, p. 271), «'Faire, laisser monter', signifie ici 'permettre (à la mère) de monter (d'où elle se trouve pour) rejoindre sa fille.'» Not satisfied with this translation, Durand, *M.A.R.I.* 4 (1985), p. 414, understands the passage in light of a well known meaning for *šūlūm*, «Si mon seigneur offre aux dieux ma mère, pour me faire plaisir, que mon seigneur me fasse porter copie de l'acte pour que mon cœur s'apaise.»

I suggest that the meaning of the verb at stake here has to do with registration of documents, most likely «to remove, debit, subtract,» (so far not attested in OB). If so, then Akhassunu hopes that the king will erase her mother's name from the list of those to be given as gift.¹ This suggestion is bolstered by the use of the *šūšūm* in line 22 (von Soden's reading, *Orientalia* 49 [1980], 211) and line 27, where the concern is to have the mother released (from detention). *ušēli* occurs also in 35, and they are both to be understood as preterits (but see Römer, *AOAT* 12, p. 66 n. 5). I do not have a good explanation, however, for the sufformative in *ušēlim* of l. 29.² Thus, I would render lines 23-37 as follows:

My mother wrote me to say, «I really fear that they may give me away as gift. Think about it, then write to your lord so that they may take me out.»

If my lord has removed (the name of) my mother, he should send me a letter in response so that I am reassured.³ My lord should write me whatever his decision. Had my lord written me, «I have removed your mother; you should not be troubled at all,» then I would have been very happy.

1. We have many texts which record that female personnel is to be sent to foreign powers. The question is whether these women are released to their land of origins or, as can be suggested, merely given away. On this topic, see the extensive comments of P. Villard, *ARMT XXIII*, pp. 481-506, especially pp. 491-492.

2. See Durand, *M.A.R.I.* 4 (1985), 414 n. 28. Render perhaps, «for my sake, he removed my mother...».

3. Or, «send me a document inventory (of names)...»

Jack M. SASSON (02.08.87)

Dpt. of Religion, University of North Carolina
101 Saunders Hall, CHAPEL HILL, NC 27514, USA

84) Zur Eroberung Babyloniens durch Cyrus. Die letzten vorpersischen und ersten persischen Datierungen aus den Tagen um die persische Eroberung Babyloniens — Bemerkungen zu *CT 55, 191* — Nach der Nabonid-Chronik fielen die Städte Sippar am 14.VII.Jahr 17 Nabû-na'id (= 10.Oktober 539 v. Chr.) und Babylon am 16.VII.17 (= 12.10.539) in die Hände der Perser.

Zu den bei R.A. Parker & W.H. Dubberstein, *Babylonian Chronology 626 B.C. - A.D. 75* (1956) 13; 14 registrierten letzten nach Nabû-na'id datierten beziehungsweise den ersten nach dem Eroberer Cyrus datierten Urkunden haben jetzt die in *CT 55, 56* und *57* veröffentlichten Pinches-Kopien neue, an die Eroberungstage näher heranreichende Daten geliefert:

<i>CT 57, 87</i> (Ort ?)	vom	7.VII.17 Nabû-na'id	=	3.10.539 v. Chr.
<i>YBT 6, 189</i> (Uruk)	vom	8.VII.17 »	=	4.10. (P.-Dubberstein 13)
<i>CT 55, 191</i> (Sippar)	vom	10.VII.17 »	=	6.10.
Eroberung Sippars		14.VII.17 »	=	10.10.
<i>CT 56, 55</i> (Ort ?)	vom	15.VII.17 »	=	11.10.
Eroberung Babylons		16.VII.17 »	=	12.10.
<i>GCCI 390</i> (Uruk)	vom	17.VII.17 »	=	13.10. (P.-Dubberstein 13)
<i>CT 57, 717</i> (Ort ?)	vom	19.VII.acc. Cyrus	=	15.10.
<i>Cyr 1</i> (Sippar)	vom	x.VII. »	=	12.-26.10.
<i>CT 57, 697</i> (Ort ?)	vom	2.VIII. »	=	28.10.

Das bedeutet: Die drei erstgenannten Tafeln wurden abgefasst etwa zur Zeit der Kämpfe um die Stadt Opis im Norden Anfang Oktober 539 und sieben beziehungsweise sechs und vier (Sippar-Text !) Tage vor der Eroberung Sippars, *CT 56, 55* (Ort ?) sogar einen Tag danach und neun beziehungsweise acht und sechs Tage und einen Tag vor dem Fall der Hauptstadt Babylon selbst. Der vermutlich gleiche Ausstellungsort von *CT 56, 55* und *57, 717* ist aus den Tafeln nicht unmittelbar erkennbar; *Z. 6* beziehungsweise *9* wird ein *bīl* (É) ^d*Gu-la* erwähnt.

Bereits drei Tage nach der Eroberung Babylons wird in *CT 57, 717* nach dem Akzessionsjahr (*šanat reš šarrūti*) des Cyrus datiert, d.h. die «Umstellung» vom bisherigen Herrscher Nabû-na'id auf den Eroberer und damit dessen Anerkennung als neuer Herr muss schon mit dem Tag der Eroberung der Hauptstadt oder höchstens drei Tage danach stattgefunden haben; in *Cyr 1* ist leider die Tageszahl weggebrochen, so dass dort schon der 16., 17., oder 18.VII — spätestens aber der 30.VII. = 26.10.539 — als Tag der Tafelausfertigung genannt gewesen sein kann. Die Königstitulatur folgt in unserem ältesten genau datierbaren Text *CT 57, 717* — drei Tage nach dem Fall von Babylon — der alten Tradition Babyloniens mit der Bezeichnung des Cyrus als *šar Bābili*^{ki} «König von Babylon»; etwa gleichzeitig oder wenig später schon wird aber in *Cyr 1* die Volltitulatur «König von Babylon und der Länder» aufgenommen unter Übernahme des Titels «König der Länder».

Nach alledem vollzog sich mit der Machtübernahme durch Cyrus der Datierungswechsel zum persischen Eroberer und seine Anerkennung als «König von Babylon» anscheinend reibungslos ohne Widerstand «von einem Tag zum anderen».

Die auffallende Datierung der Uruk-Urkunde *GCCI I 390* mit dem 17. Jahr Nabû-na'ids noch einen Tag nach dem Fall von Babylon dürfte darauf beruhen, dass die Nachricht von der Eroberung erst verspätet nach Uruk gelangte; ebenso Parker & Dubberstein 13.

Zur Schiffsmietzinsquittung *CT 55, 191* sei bemerkt: Vielleicht ist auf Z. 1 nach der Zahl 6 das «zweite ?» Zeichen — nach Pinches «apparently an erased character» — als «lal 1/2 = weniger einhalb» zu lesen; die Zahl wäre dann «6 minus 1/2 = 5 1/2» Sekel Silber als Schiffsmietzins für 15 Tage (so Z. 2) bei einem Monatsmietzins von 11 Sekeln Silber (Z. 5).

Herbert P.H. PETSCHOW (25.08.87)
H.-von-Kleist-Str. 2-4, D -8730 BAD KISSINGEN, RFA

85) **hamâšum* = «faire du carnage, piller, couper des arbres» — Le verbe se trouve attesté dans l'expression *ha-mu-ša-am ih-mu-uš* de l'inscription de Yahdun-Lim, cf. *Recueil G. Dossin*, p. 276, ii 19. L'éditeur a traduit: «il coupa ces arbres. Il fit un grand carnage, il établit sa renommée et il fit connaître sa vaillance». La traduction n'a, la plupart du temps, pas été remise en doute, malgré certains «ajustements» comme par exemple, *AHW* p. 315b: «er plünderte gründlich», ou la traduction de L. Oppenheim dans *ANET*³, p. 556: «He felled trees...He made (this) razzia, established (thus) his fame and proclaimed his power». Le sens n'est cependant pas excellent: pourquoi mention ici de carnage ou de razzia, alors que l'on est en plein contexte cultuel? D'autre part, *ha-mu-ša-am* fait problème. Il a été généralement baptisé «infinitif cananéen absolu» (cf. ex. gr. *AHW*), premier et dernier du genre, sans doute.

P. Artzi avait donné à A. Malamat l'idée de traduire différemment le passage: «*He stripped (the forest) bare*». Cf. *AS XVI*, 1965, p. 369, n. 22. Il y voyait les préparatifs de «*clearing an area of trees in order to erect a victory stele that could be seen from afar. Perhaps the smoothing of the rock preparatory to engraving an inscription is meant*». La question de savoir ce qu'est formellement *ha-mu-ša-am* reste, cependant, non abordée. Toutefois, il est possible désormais de se rendre compte que P. Artzi avait eu une très bonne idée, sans se rendre compte pourtant à quel point il passait près de la solution définitive.

On se reportera à *AEM I/3*, chapitre «Stèles et Bétyles», pour la reconnaissance du terme *ha/umûsum* signifiant «Stèle commémorative». Le verbe utilisé pour dire «dresser une stèle» est d'ailleurs *hamâsum*, verbe en (i) ou en (u), sans que l'on puisse comprendre le pourquoi de la variation. Ce terme est d'ailleurs très bien connu par l'onomastique de Mari: *Mut-Humûsim* y signifie «L'Homme du Monument-commémoratif». Le NP n'était attesté que par *ARM XIV*, 122, mais les attestations sont désormais nombreuses. Le *humûsum* représente un aspect singulier de la religion mariote. Il est susceptible, d'ailleurs, de porter une stèle avec représentation figurée. Voir le texte cité incomplètement par G. Dossin, *Arch. Epist.* = *Recueil G. Dossin*, «p. 122, l. 17» et édité dans *AEM I/3*: A.975, l. 16: na₄ na-ra-a-am ša hu-mu-si-im [i]š-ba-tu.

On traduira donc le passage de Yahdun-Lim: «Il coupa ces arbres; il érigea un monument commémoratif, et par là-même (-ta-) établit sa renommée». Dès lors il est possible de répondre par l'affirmative à la judicieuse question posée par A. Malamat et P. Artzi, *loc. cit.*: Yahdun-Lim a effectivement, tout comme Samsî-Addu après lui [Cf. *M.A.R.I. 6, Documents pour l'Histoire du Royaume de Haute-Mésopotamie*, II], laissé un souvenir matériel qu'il espérait «impérissable» de son passage sur les bords de la Méditerranée. Il est à espérer qu'on le retrouve un jour.

Jean-Marie DURAND (09.09.87)

86) Une copie privée d'acte juridique — Le texte *YOS 17, 348* est un contrat de partage d'héritage entre deux frères, établi à Uruk, le 25.XI.Nbk 13. Le texte *VS 20, 86* en fournit un quasi-duplicat, tout en présentant quelques variantes. De plus, *VS 20, 86* n'a pas été rédigé par le scribe de *YOS 17, 348*, mais par l'un des deux frères participant à l'acte.

YOS 17, 348

fup-pi ha-la šá ^{Id}nà-mu-s[i-s]á
^Ire-mut-^dnà a-meš šá ^{Id}nà-m[u]-gin
it-ti a-ha-miš i-zu-zu
^{Id}na-na-a-ke-ši-rat
^Ili-nu-uh-lib-bi-^d15
^Itukul-ti-^d15 ^{Id}15-re-šu-ú-a
^fšá-šá-pir-ti ^{Id}na-na-a-[šu-ba]-hu-ú-a
^uina-é-an-na-lu-[mur-š]ú
^éra-bu-ú šá ^{Id}nà-^Imu-gin^I
^éen-ú-du-ú-a
a-šà šá *ina* ugu ⁱ₇ har-ri
šá ^dna-na-a pap ha-la
šá ^{Id}nà-mu-si-sá
^fšá-^dna-na-a-ú-du ^ftuq-na-a
^fšá-^dna-na-a-ba-ni
^{ki-šub-ba-a} šá *ina* šu^{II} ^{Id}nà-numun-gin
a-šú šá ^Išá-^dnà-šú-ú
ma-har
ha-la šá 50-e šá *ina* ká-me har-ri
pap ha-la šá ^Ire-mut-^dnà
lú *mu-kin-nu* ^{Id}en-šeš-meš-su
a-šú šá ^{Id}nà-ú-še-zib a lú-šanga ^Imaš^I
^Iir-^dna-na-a a-šú šá ^{Id}nà-numun^I-gin^I
^Isì-na-šeš a-šú šá ^{Id}en-sì-na
^ulú-umbisag ^Išu-la-a a-šú šá ^Ina-din
a ^Igi-mil-^dna-na-a unug^{ki} iti zíz
u₄ 25-kam mu 13-kam ^{Id}nà-níg-du-pap
lugal tin-tir^{ki}

VS 20, 86

fup-pi ha-la šá ^{Id}nà-mu-giš
^ure-mut-^dnà a-meš šá ^{Id}nà-mu-gin
it-ti a-ha-miš i-zu-zu
^{Id}na-na-a-ke-ši-rat
^Ili^I-nu-uh-lib-bi-^d15
^Itukul-ti-^d15 ^{Id}15-re-šu-ú-a
^fšá-šá-pir-ti ^{Id}na-na-a-šu-ba-hu-ú-a
^[u]ina-é-an-na-lu^I-mur-šú
^[é]ra^I-bu^I-ú^I [šá] ^{Id}nà-mu-gin *ina lib-bi áš-bu*
^[é]en-^[ú]-du-ú-a
a-šà šá <*ina*> ugu ⁱ₇ har^I-ri šá ^dna-na-a
pap ha-la šá ^{Id}nà-mu-si-sá
^{[f}šá-^dn]a-[na-a-ú-du ^ftuq-na-a]
^{[f}šá-^dna-na-a-ba-ni]
^{[ki-šub-ba-a} šá *ina* šu^{II}]
^{Id}nà-numun-gin a-šú šá ^I[šá-^dnà-šú]-ú
ma-har ha-la šá 50-e
šá <*ina*> ká-me har-ri pap ha-la
šá ^Ire-mut-^dnà
lú mu-kin⁷ ^Iir-^dna-na-a
a-šú šá ^{Id}nà-numun-gin ^Imu-šeš
a-šú šá ^{Id}en-sì-na
^ulú-umbisag ^Ire-mut-^dnà
a-šú šá ^{Id}nà-mu-gin unug^{ki}
iti zíz u₄ 25-kam mu 13-kam
^{Id}nà-níg-du-pap lugal tin-tir^{ki}

Tablette des parts que Nabu-šum-lišir et Remut-Nabu, les fils de Nabu-šum-ukin se sont réparties entre eux: ^fNanaia-keširat, Linuh-libbi-Ištar, Tukulti-Ištar, Ištar-rešua, ^fŠa-šapirti, ^fNanaia-šubahua, et ^fIna-Eanna-lumuršú; la grande maison dans laquelle habitait (VS 20, 86) Nabu-šum-ukin, la maison de Bel-udua; le champ qui est situé au bord du Canal Harru-ša-Nanaia: tout cela constitue la part de Nabu-šum-lišir.

^fŠa-Nanaia-udu, ^fTuqnaia, ^fŠa-Nanaia-bani; les terres en friche qui ont été reçues des mains de Nabu-zer-ukin, fils de Ša-Nabu-šú; la part de Cinquantenie qui est située aux portes du (Canal) Harru: tout cela constitue la part de Remut-Nabu.

Témoins: *Bel-ahhe-eriba*, fils de Nabu-ušezib, descendant du Prêtre de Ninurta (YOS 17, 348); Ardi-Nanaia, fils de Nabu-zer-ukin; Iddina-ahi, fils de Bel-iddina, et scribe: Šulaia, fils de Nadin, descendant de Gimil-Nanaia (YOS 17, 348) / Remut-Nabu, fils de Nabu-šum-ukin (VS 20, 86).

Uruk, 25-XI-13^e année de Nabuchodonosor (II), roi de Babylone.

On observe que:

1) Nabu-šum-lišir, toujours cité en tête, reçoit une part pratiquement double de celle de son frère. Il est donc probable qu'il est l'aîné, et que c'est à lui qu'a été attribuée la tablette «officielle» qui serait YOS 17, 348.

2) Le formulaire juridique est réduit au minimum. Il s'agit donc d'un arrangement interfamilial, ce qui explique sans doute pourquoi Remut-Nabu a recopié lui-même l'acte de partage, sans passer par un scribe officiel. Reste à savoir quelle valeur juridique pouvait avoir un tel acte en cas de contestation.

Francis JOANNES (10.09.87)

87) Joins proposed in Sumerian Literary Compositions — It might be useful to investigate whether the proposals made hereafter indeed give us real joins, since this would at least simplify the handling of the published material thus helping us in reconstructing the textual histories.

— In *Emesh and Enten* [published sources: Ni 4004 (SLTNi 17); CBS 8886 (SEM 46); Ni 4530+4572 (ISET 2, 65+67-70); Ni 9659 (ISET 2, 65) (+) CBS 8310 + Ni 9724 (MBI 7 + ISET 2, 66) (+) Ni 3167 (SLTNi 18) (+) Ni 9782 (ISET 1, 173); Ni 9909 (ISET 1, 196); Ni 4068 (ISET 1, 127); Ni 9851 (ISET 1, 189); Ni 4413 (ISET 1, 153); Ni 2705 (SLTNi 16); Ni 4537 (ISET 1, 163); Ni 4359 (ISET 2, 27); Ni 9799 (ISET 1, 185); Ni 9845 (ISET 1, 199); 3 N-T 903, 103 (SLFN 54); 3 N-T 901, 33 (SLFN 55); 3 N-T 908, 303 (SLFN 54); 3 N-T 902, 79 (SLFN 55); UET 6, 36; UET 6, 37] in all probability tablet fragments Ni 4004 = SLTNi 17, CBS 8886 = SEM 46, Ni 9909 = ISET 1, 196 and Ni 4068 = ISET 1, 127 form together a one column extract tablet, of which the obverse is nearly complete. Ni 4004 fits effortlessly on top of Ni 9909; the almost horizontal break is between lines 15 and 16. Ni 9909 and Ni 4068 touch from l. 17 to l. 21:

		Ni 4068	Ni 9909
17	[] sag-gá-ka/ ú-sikil-...
18	[] gú mu-'u/n ¹ -peš-peš-...
19	[] en-te-en/-bi-da ...
20	[] á-dam-'k/i ¹ gá-...
21	[] 'ebur ¹ hé-'g/ál ¹ -la ...

On the reverse the lines contained on Ni 9909 do not as yet help us very much. Counting back from the last line of rev. Ni 4004, which will have been ab. l. 55 or so (since the reconstructed obverse takes us down to ab. l. 28), these lines will have been about 40 to 47. Unfortunately there are no other published fragments for this passage known to me. Yet CBS 8886 might help: if this fragment also belongs to the same tablet — as is highly probable, although a few sign spaces separate its obverse from Ni 4404 and Ni 9909 — its reverse, which intriguingly contains a mention of Ninurta, would also be in the higher forties.

— In *Dialogue* 1 (see Wilcke, *Kollationen*, p. 40):

1) 3 N-T 907, 265 without doubt joins 3 N-T 905, 196.

2) The large fragment Ni 4207 (*ISSET* 2, 86) is a two col. complete edition of the dialogue. The obverse is very badly weathered, and hardly readable. It is almost certain that Ni 9604 (*ISSET* 2, 88) is the left upper corner of this tablet; see on the reverse l. 133 (line number according to Gragg, *Infixes*, p. 35):

	Ni 9604	Ni 4207
	i-šid ba-e-'ul ₄ -'/en i-sar ...	

The preceding lines also fit well, although there regularly is space for one or at the most two signs lost in the break. Unfortunately, the obverse of the smaller fragment is just as bad as the larger one, so that we are not much helped for the vexing lines 15 ff. Still, the appropriate lines may be identified with some hardship: Ni 9604 starts with l. 2 (1': []-dub-sar-ra 'i-zu¹[]; 2': []-'zi¹-ga nam-dub-sar-[]) and runs to ab. l. 19; the larger fragment starts somewhere at l. 14. Furthermore, it is highly probable that Ni 2322 (*SLTNi* 113) is also part of this tablet, giving us the right hand bottom corner. This reconstruction would mean that the published material already shows 3 complete editions on 2 col. tablets for this composition.

3) Also Ni 9715 (*ISSET* 2, 84) and Ni 9581 (*ISSET* 1, 147) seem to make a rather straightforward join. See e.g. ll. 10 f.:

	Ni 9581	Ni 9715
10	'lú ¹ -im ú-húb / geštúg-lá-a	
11	'giš ¹ UD gu-du 'kéš ¹ / šir dili	

which joins are controlled by Ni 9604 obv.

— In *Inanna and Ebih* (See Wilcke, *Kollationen*, p. 13):

1) Ni 2711 (*SLTNi* 15) and Ni 9725 (*ISSET* 2, 14) are without much doubt fragments of the same prism. The latter contains parts of sides iv and v. The fragments touch in ll. 137 f.:

	Ni 9725	Ni 2711
[]	zi-ga á ² -hul / bí-ib-zi-[]	
[]	gá-àm ŠIKA.'ŠI/KA ¹ im-bar [?]	

2) Ni 4042 (*SLTNi* 12) and Ni 4204 (*ISSET* 1, 138) are probably parts of one tablet. On the reverse a reasonable fit may be seen in ll. 145 f.:

	Ni 4042	Ni 4204
EN.'TL. ¹ []/ na ₄ .su ní-[]	
bar-'bi- ¹ []/ dub-dab 'im ¹ -mi-[]	

— In *Enmerkar and the Lord of Aratta* the large fragment CBS 10435 (*SEM* 14; siglum F in S. Cohen's edition) may be completed with its right hand top: Ni 4529 (*ISSET* 2, 40). Note the almost perfect fit in l. 217, where the sign KUL is neatly divided over both fragments.

— In *Enmerkar and Ensuhkešdanna* the possibility of Ni 1454⁺ (pl. 1 & 2 in Berlin's edition) being part of Ni 4126 (*ISSET* 2, 40) was mentioned by Heimpel in his review of Berlin's edition (*JAOS* 101 [1981], p. 404). This may now be regarded as certain: The reverse shows how the fragments fit nicely together in ll. 104 ff.:

	Ni 1454 ⁺	Ni 4126
mu-5-mu-10-/aratta.ki ...		
u ₄ 'aratta ¹ []/'aratta ¹ .ki aš ...		
kù-'gal ¹ []/'gal ¹ d.nin-...		

H.L.J. VANSTIPHOUT (08.09.87)

88) Elamite *nulkippi* — Une inscription dédicatoire d'Untaš-Napiriša de Tchogha Zanbil (F.W. König, *Die elamischen Königsinschriften* (Graz 1965), 6 k = M.-J. Steve MDP 43, N° 18) se termine par: ^d*Na-ap-ra-te-ip nu-ul-ki-ip-pi in du-ni-[ih]* que F.W. König traduit par: «den acht Napratep(-Göttern) gab ich es» et que M.-J. Steve rend prudemment par: «aux dieux Napratep ... j'en ai fait don».

Le mot *nulkippi*, qualificatif de Napratep, représente vraisemblablement une variante de *nuškippi*, de la racine *nuški-* attestée aussi bien en méso-élamite qu'en élamite achéménide et qui signifie «protéger, garder». La mutation du *š* en *l* est documentée par ailleurs à Suse. Ainsi, par exemple, le 11^e mois du calendrier susien, *hultuppu* est parfois écrit *huštuppu*: MDP 22, 100: 7 (cf. CAD H 231a). On peut donc traduire cette phrase par: «Je l'ai donné aux (dieux) Napratep les protecteurs».

François VALLAT (28.07.87)

41 rue du Lt-Col. de Montbrison, F-92500 RUEIL-MALMAISON, France

89) ^dU = élamite *usan/iššan* — En publiant un texte capital sur les relations entre les souverains méso-élamites et cassites, J. Van Dijk (*Orientalia* 55 [1986] 159-170) a émis l'hypothèse que le nom propre du début de la ligne 9 écrit ⁱ*pi-hi-ra-nu-^dU*? devait représenter le roi élamite connu par les sources indigènes sous la graphie *Pa-hi-ir-iš-ša-an*. Différents textes permettent non seulement de justifier cette lecture que le contexte imposait mais également d'établir l'équation *usan/iššan* en élamite.

En effet, d'après K. Tallqvist, *Akkadische Götterepitheta* 473, ^dU peut rendre l'akkadien *bēlu, bēltu* et *Ištar*. Or, K 2100 donne *ú-sa-an*, glose de DAR/GÜN, comme synonyme de l'élamite *kiri* (déesse) et de l'akkadien *Ištar* (cf. F.H. Weissbach, *Anzanische Inschriften*, 1891: 137 = C. Frank, *ZA* 28: 326 = C. Frank *MAOG* 4: 41 = *CT* XXV 18 II 18). Ainsi, on peut supposer que *usan* est une variante dialectale ou une akkadisation du méso-élamite *iššan* (le passage du *š* au *s* ou du *u* au *i* est fréquent en élamite). Le sens de «maître, seigneur» (ou de «maîtresse, dame») convient parfaitement à l'onomastique où cet élément est bien attesté (cf. R. Zadok, *The Elamite Onomasticon*, *Supp. Annali* 40, 1984: 17-18).

François VALLAT (01.08.87)

90) L'expression *appa NG(-ma) hupe(-ma)* en élamite achéménide — Parmi les tablettes élamites publiées par R.T. Hallock (*Persepolis Fortification Tablets, OIP* 92, 1969), plusieurs présentent la formule *appa NG(-ma) hupe(-ma)* traduite «at NG» par R.T. Hallock et «von NG» par W. Hinz et H. Koch dans leur récent *Elamisches Wörterbuch (AMI Ergänzungsband* 17, 2 volumes, 1987, *sub šulum*) alors qu'en élamite le toponyme peut, à lui seul, suffire pour indiquer le locatif. En réalité, ces traductions ne tiennent compte ni du relatif *appa*, ni du démonstratif *hupe*. Or, une expression locative construite avec le relatif et le démonstratif existe en italien: «... *che 'e in quel di NG*» et signifie «dans les environs de NG».

Cette traduction «dans les environs de» convient à tous les contextes élamites, même pour ceux qui sont attestés sous la forme courte sans *appa*. Ainsi, en PF 665, AŠ *umaniš NG hiše hupema* signifie vraisemblablement «dans les environs du village nommé NG» tandis qu'en PF 736, NG *hiše AŠ manuš hupema* peut être traduit par: «dans un village des environs (d'une ville) nommée NG». Quant à l'expression avec le relatif, elle est bien attestée dans PF 2032: AŠ *šulum appa NG(-ma) hupe* (lignes 1-2, 8-9, 12-13): «l'entrepôt (?) qui (est) dans les environs de NG», expression différente de AŠ *šulum appa NG* (lignes 10-11): «l'entrepôt (?) qui (est) à NG». Cette distinction est intéressante pour l'étude du système économique car elle permet d'en préciser et d'en affiner la structure pyramidale.

Grazia GIOVINAZZO (15.08.87)

ER 317 du CNRS, 88 rue de Grenelle, F-75007 PARIS

91) Un village oublié de l'Ougarit mentionné dans un texte de Mari — Deux textes appartenant au dossier du voyage occidental¹, entrepris par Yarim-Lim beau-père de Zimri-Lim au début de la neuvième année du règne de ce dernier, nous apprennent que les seigneurs (lú) de deux villages: Utna'um et Ulme ont souhaité la bienvenue à cet important personnage en lui envoyant respectivement dix jarres et cinq jarres de vin. L'un de ces toponymes, à savoir *Ulme*, est bien connu par les archives en cunéiformes alphabétiques ('ULM) et syllabiques (*Ullame*) découvertes à Ougarit, qui témoignent pourtant d'une réalité postérieure de plusieurs siècles au règne de Zimri-Lim de Mari. Si l'on s'accorde à situer cette localité dans la partie méridionale du territoire de l'Ougarit à l'époque du Bronze récent², sa présence dans les listes toponymiques PRU V 40 (= KTU 4.380), 74 (= KTU 4.365), KTU 4.693 et dans l'inédit RIH 83/48 m'amène à considérer 'ULM, à l'instar des autres villes de ces listes ('ATLG, GB'LY, MLK, etc.) comme une localité du littoral³.

En revanche, le nom de 'Utna'um n'est encore attesté intégralement dans aucun texte d'Ougarit. L'enregistrement du présent de dix jarres de vin à Yarim-Lim nous permet de retrouver trace du nom de ce village sur un fragment alphabétique d'Ougarit et d'en connaître la vocalisation akkadienne. Sur cette liste PRU V 165 (= KTU 4.414 et ESS 103), je lis:

ILŠTM'] ŠBN [] TBQ [] RQD [] ŠRŠ [] UḤNP [] TN'A[M] [T]KMN [U]LM [

La restitution du premier toponyme est autorisée par la séquence de PRU V 74 (= KTU 4.365): ...ILŠTM' ŠBN ṬBQ RQD ŠRŠ..., répétée par PRU II 77 (= KTU 4.346) où ILŠTM' est le toponyme initial. La restitution de TKMN est autorisée par CTA 68 (= KTU 4.27) où TKMN (L.1) et 'UHNP (L.2) sont suivis par 'ULM (L.9). En conclusion, on ne peut affirmer que 'Utna'um était une ville du littoral comme semble l'avoir été Ullame, mais on peut certainement la considérer comme une localité méridionale qui devait être située dans l'actuelle plaine de Gablé.

Notons encore l'existence dans l'Ougarit, au début du second millénaire, de pouvoirs locaux, dont nous ignorons tout, qui étaient exercés par des «cheikhs» de village. On ne manquera pas enfin d'observer que cette localité provinciale, dont le présent avait été agréé par la cour de Mari a certainement perdu beaucoup de son importance par la suite, puisque son nom est pratiquement absent des archives d'Ougarit, plus récentes de quelques siècles.

1. Ces documents ont été rassemblés par P. Villard dans ARMT XXIII (1984), p. 521: n° 546 et 548; voir aussi p. 472.

2. Voir P. Villard, *ouvr. cité* p. 472, n. 42.

3. Voir P. Bordreuil, «A propos de la topographie économique de l'Ougarit: jardins du Midi et pâturages du Nord», à paraître dans les Actes de la XXXIV^e R.A.I., Istanbul 1987..

Pierre BORDREUIL (21.09.87)
27 rue des Cordeliers, F-75013 PARIS

92) *Gàm šen not a weapon of war* — J.-M. Durand has made a big improvement on the previous attempt in his rendering of the Old Babylonian seal inscription in Leningrad:

^d AN.mar.dú	Amurru
^{gš} gàm šen šu.gál	tenant l'arme courbe du combat dans la main
šul.a.LUM du _g .du _g	délivrant du péché

(see *M.A.R.I.* 5 [1987] 57-58), but šen here is not «combat» but «pur». The *gàm/gamlu* of Amurru was a ritual tool to aid in the process of *paṭār ennetti* (= šul.a.LUM du_g), note the incantation Šurpu VIII 41-47, especially 41-42a: ^dmar.dú/kur.gal ^dAN.mar.dú *na-áš/ši gàm/gam-li* ba.an.du_g.du_g(^e) *mul/mu-ul-li-lu/lum muš-ši-pu (šá) šamê^e u eršetim^{tim}* «Amurru, Amurru, bearer of crook, bucket and sprinkler, exorcist of heaven and earth.» This is further confirmed by the lexical entry: *lú.^{gš}gàm.šu.du₇ = muš-ši-pu (MSL XII 102 208 cf. 133 158-159), and Šurpu VIII 1: anašš^šⁱ (^d)gam-li-ia a-paṭ-ṭa-rak-ka.*

W.G. LAMBERT (25.09.87)
The University of Birmingham
POB 363 BIRMINGHAM B15 2TT, England

N.A.B.U.

Francis JOANNES
9, rue du Ruissel
F-76000 ROUEN

Bertrand LAFONT
55, av. Secrétan
F-75019 PARIS